

SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

Tél. : 04.13.24.13.63 – f.hoffmann@pdgconseils.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SAISIE IMMOBILIERE

D'UN APPARTEMENT DE TYPE 3

de **57,28 m²** au 1^{er} étage bâtiment C (**lot 763**)

et **D'UNE CAVE** n° 1477 au sous-sol bâtiment C (**lot 1.763**)

dépendant d'un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13011),

Résidence LA GROGNARDE, 11, avenue Maréchal-Ney

MISE A PRIX : 25.000 EUROS

(vingt-cinq mille euros)

Visite le Mardi 27 Août 2019 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 5 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,

au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée –

Palais Monthyon – Place Monthyon – 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Un ensemble immobilier situé à MARSEILLE

13011 (11ÈME ARRONDISSEMENT), 41, tra-

verse des Faienciers et avenue Gabriel-

Roquelaure «La Grognarde» :

Cadastré savoir 886 C n° 219 à 222 et 886 C n°

226 à 231 pour une surface totale de 04 ha 38 a

08 ca.

Lot numéro sept cent soixante-trois (763)

:

Un appartement de type 3, dans le bâtiment C au

premier étage, porte à droite, portant le numéro

477, entrée Il composé d'un hall, une cuisine avec

loggia, dégagement, deux placards, séjour sur

balcon, deux chambres, WC, une salle de bains,

Avec les cent quarante-quatre/cent millièmes

(144/100.000èmes) de la propriété du sol et des

parties communes générales,

Et les trente-six/dix millièmes (36/10.000èmes)

des parties communes particulières au bâtiment

C.

Lot numéro mille sept cent soixante-trois

(1.763) :

Une cave portant le numéro 1477 située au sous-

sol du bâtiment C,

Avec les deux/cent millièmes (2/100.000èmes) de

la propriété du sol et des parties communes

générales.

Et les dix/dix millièmes (10/10.000èmes) des par-

ties communes particulières au bâtiment C.

Ledit ensemble immobilier ayant fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété établi aux termes d'un acte reçu par Maître PERRAUD, Notaire à Marseille, le 3 février 1965 dont une copie authentique a été publiée au quatrième bureau des hypothèques de Marseille, le 4 mai 1965 volume 4032 numéro 1.

D'après le procès-verbal de description

Maître Franck MASCRET, Huissier de Justice associé à Marseille, a établi le 11 janvier 2018 un procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que :

L'appartement est situé au 1er étage de l'immeuble et se compose d'une entrée distribuant un séjour, une cuisine, deux chambres, une salle de bains, un WC et un dressing.

La cave est située au sous-sol de l'immeuble.

Les lieux sont occupés par le débiteur saisi.

Le syndic de la copropriété est le cabinet SIGA : 7, rue d'Italie, 13006 MARSEILLE.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de 57,28 m².

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La société dénommée **CAISSE D'EPARGNE CEPAC**, banque coopérative régie par les articles L 512-85 et L 512-104 du Code Monétaire et Financier, société anonyme à directoire et à conseil d'orientation et de surveillance, au capital de 318.296.700 €, immatriculée au RCS de Marseille sous le numéro B 775 559 404, dont le siège social est à MARSEILLE (13006), Place Estrangin Pastré, agissant poursuites et dili-

gences de son représentant légal en exercice, domicilié audit siège es qualité,

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

Sur le site internet <http://www.pdgconseils.com> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille,

Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.63 -

f.hoffmann@pdgconseils.com TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.

Au Greffe du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon - 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 25 juillet 2019

Me Thomas D'JOURNO
Avocat